



Puy-de-Dôme

✉ 63290 – RIS
☎ 04 73 94 61 72
📠 04 73 94 89 60

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/04/2021

L'an deux mil vingt et un, le 20/04/2021, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de RIS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur LOPEZ Georges.

Présents : Mmes DUCOING Sandrine, FOUCAUD Nathalie.
Mrs, ARNOULD David, FOUCHER Robert, GENESTE Robert, GOURBILIERE Jean-Claude, LAMBINET Thierry, LOPEZ Georges, DENEUVY Georges.

Absent : MAY Mickaël, LAMAIN Bruno, MAYMONT Steve

Procuration : THINE Christian

Présentation des budgets et des comptes de gestion de la commune, de l'eau et de l'assainissement qui ont obtenu des votes « pour » à l'unanimité (détail disponible en mairie).

Délibérations :

- Droit de préemption urbain : accepté à l'unanimité
- Le CCAS apportera une aide ponctuelle alimentaire à une personne grande en difficulté et la commune prendra en charge ses factures d'eau et d'assainissement.
- Suite à la démission de M. ARNOULD de ses fonctions d'adjoint tout en restant conseiller municipal, l'ensemble de l'équipe municipale décide de ne pas nommer de remplaçant à ce titre : 2 « abstentions » et 7 « pour ».
- SMGF : il présente un déficit en fonctionnement et un excédent en investissement, une dérogation exceptionnelle va être demandée auprès du trésorier afin

de pouvoir transférer les fonds nécessaire au fonctionnement du syndicat en attendant les prochaines coupes de bois.

Inscription de Ris sur « Ma commune au naturel » dans le cadre de son engagement. Une commission viendra pour définir le classement (gratuit).

Demande des scouts pour 2 groupes (30 tentes) du 12 au 21/07/2021 (60 jeunes). Le terrain de foot ne peut pas être proposé pour les risques de dégradations. La proposition sera étudiée.

Décision de faire paraître le compte-rendu du conseil municipal sur « Com'maville » et le site de la commune.

Un marquage au sol a été réalisé par les employés communaux aux abords de l'école maternelle et bientôt côté école primaire afin de réduire la vitesse des véhicules. Décision très appréciée.

Rappel des jours de marché et des différents exposants.

Fêtes de Ris : pour l'instant aucune décision ne peut être prise.

Une réunion aura lieu lundi prochain pour le « Bec de Dore » dans le cadre du classement des communes en réserve nationale.